

**TITRE DU PROJET : ÉLABORER UN PLAN DE COMMUNICATION AFIN DE
PROMOUVOIR LE RECYCLAGE DE LA TUBULURE DES ÉRABLIÈRES**

NUMÉRO DU PROJET : PV-3260-1617-4230-18

DURÉE DU PROJET : DÉBUT 07/2016 / FIN 02/2018

RAPPORT FINAL

Réalisé par :
Lionel Bisson, Mathieu Caron, Denis Doyon, Environek

20 MARS 2018

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce rapport émanent de l'auteur ou des auteurs et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TITRE DU PROJET : ÉLABORER UN PLAN DE COMMUNICATION AFIN DE PROMOUVOIR LE RECYCLAGE DE LA TUBULURE DES ÉRABLIÈRES

NUMÉRO DU PROJET : PV-3260-1617-4230-18

RÉSUMÉ DU PROJET (Maximum 20 lignes)

L'acériculture est l'une des productions agricoles qui génèrent le plus de résidus, sous forme de tubulures de plastiques à remplacer. La durée de vie utile de ces tubulures est estimée entre 10 et 15 ans. Les propriétaires d'entreprises acéricoles doivent donc remplacer la totalité de leurs tubulures à la fréquence mentionnée, en raison de leur usure normale ou de bris occasionnés par la faune, les chutes d'arbres ou les conditions climatiques. Jusqu'à présent, la quasi-totalité des tubulures d'érablières usagées générées au Québec étaient enfouies. Or, ces matières occupent un important volume, ne se compactent que très peu et nécessitent au moins 250 à 300 ans pour se dégrader.

Le projet visait à informer les entreprises acéricoles, les manufacturiers de tubulures et les intervenants du secteur de la possibilité et l'importance de recycler les tubulures d'érablières. Plus de 2600 tonnes de plastiques de tubulures peuvent être recyclées annuellement dans l'ensemble du Québec. Le but du projet est de recueillir, d'ici quelques années, 1000 tonnes de tubulures pour le recyclage à chaque année.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE (Maximum 20 lignes)

Par le présent projet, Environek visait à réduire significativement l'enfouissement des tubulures d'érablières et à leur donner une seconde vie. Plus précisément, l'objectif principal du projet consistait à récupérer les principales composantes plastiques des tubulures, soit le métallocène, le polyéthylène de moyenne densité (MDPE), le polychlorure de vinyle (PVC) et le nylon, et à les traiter afin de pouvoir les recycler en d'autres types de biens manufacturés. La méthodologie utilisée pour ce faire était la suivante : 1) Sensibilisation des équipementiers du secteur des tubulures, par des kiosques d'information lors de journées « Portes ouvertes », journées acéricoles ou autres événements connexes. 2) Contact de l'ensemble des MRC de Chaudière-Appalaches par Environek, en collaboration avec l'UPA de la région, afin d'évaluer les opportunités de collecte, d'installation de points de dépôt et de transport des matières. 3) Contact des entreprises acéricoles reconnues au MAPAQ, afin de leur expliquer les possibilités de recyclage de la tubulure. C'est l'UPA de Chaudière-Appalaches qui a contacté ces entreprises par ordre décroissant d'entailles, afin de recycler un volume important de tubulures rapidement. 4) Création d'un dépliant d'information sur le recyclage de la tubulure par Environek, en collaboration avec l'UPA de Chaudière-Appalaches, afin de sensibiliser les acériculteurs à la récupération, aux différents points de dépôt, et expliquer les méthodes optimales de démontage facilitant le tri. 5) Communication avec d'autres organisations participant à la récupération des plastiques ou impliquées auprès de la clientèle cible (Recyc-Québec, Fédération des acériculteurs, Citadelles, etc.).

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS OBTENUS

Globalement, le projet de récupération et recyclage de tubulures d'érablières a obtenu plusieurs résultats significatifs depuis son implantation. D'une part, des ententes de recyclage ont été conclues avec plusieurs MRC de Chaudière-Appalaches (voir l'annexe 1), ce qui a permis d'établir un réseau de points de dépôt pour les producteurs acéricoles et d'accroître les efforts d'information et de sensibilisation de ces derniers.

D'autre part, plusieurs réalisations en matière d'information et de sensibilisation sont à signaler. L'une d'elles est la conception d'un dépliant général d'information sur la récupération des tubulures par Environek (Annexe 2). Outre ce dépliant, six dépliants spécifiques aux MRC ayant conclu des ententes de récupération avec Environek ont été

produits, à savoir pour la MRC de la Nouvelle-Beauce (Écocentre de Sainte-Marie), la MRC de L'Islet (Écocentres de l'Islet et de Sainte-Perpétue), la MRC de Beauce-Sartigan (Écocentre de Saint-Côme-Linière), la MRC Robert-Cliche (Écocentre de Beauceville) et la MRC de Bellechasse (Service de gestion des matières résiduelles (GMR) de la MRC de Bellechasse) (Annexe 3). Ces dépliants ont été distribués aux producteurs acéricoles de la région. Une autre réalisation importante a été les kiosques d'information destinés aux équipementiers de tubulures, aux producteurs acéricoles et aux intervenants du secteur. Le premier a été tenu du 20 au 22 mai 2016, lors de l'activité « Portes ouvertes » tenue par Équipements Lapierre, à Saint-Ludger. Un autre a été tenu en mai 2017 lors de la journée « Portes ouvertes » du manufacturier Équipements d'érablière CDL. Le 23 septembre 2017, un autre kiosque a été tenu au Mont Apic, dans le cadre de la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec. Le dernier événement du genre s'est déroulé le 19 janvier 2018 au Centre Caztel de Sainte-Marie. La tenue de ces kiosques a permis d'informer plusieurs centaines de producteurs et intervenants du secteur acéricole. Un autre événement qui a contribué à faire connaître la récupération de la tubulure par Environek est le reportage de l'émission la Semaine verte, diffusé à Radio-Canada et RDI les 28 et 29 octobre 2017.

Par ailleurs, les quantités de tubulures récupérées par Environek ont augmenté significativement chaque année depuis le début du projet. En 2016, ce sont 223 tonnes de tubulures qui ont été récupérées et acheminées à l'usine de l'entreprise à Saint-Malachie. La quantité totale de tubulures récupérées est passée à 283 tonnes en 2017, ce qui a représenté une augmentation de 26,9 % par rapport à l'année précédente. Si la tendance se maintient, la quantité de tubulures récupérées continuera d'augmenter significativement en 2018 (jusqu'à 500 tonnes, selon les projections). De plus, des investissements pour l'achat de granulateurs plus performants ont permis de grandement augmenter la capacité de traitement de la tubulure d'Environek depuis 2017. Ce facteur, conjugué à la conclusion de nouvelles ententes avec d'autres MRC de Chaudière-Appalaches en 2018, devrait entraîner une croissance soutenue de la récupération et du recyclage des tubulures d'érablière au cours des prochaines années, jusqu'à l'atteinte éventuelle de l'objectif de récupération de 1000 tonnes annuellement.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

Le projet de récupération et de recyclage des tubulures d'érablières a entraîné plusieurs retombées positives sur les plans environnemental, économique et social. D'abord, l'enfouissement de ce type de matière a été réduit de quelques centaines de tonnes par année et remplacé par des activités de récupération et de recyclage en pleine expansion. Les impacts environnementaux positifs, directs ou indirects, de ce recyclage de matières plastiques sont les suivants : 1) les sites d'enfouissement où se retrouvait auparavant la tubulure éliminée se remplissent maintenant un peu plus lentement grâce à la récupération de cette matière, ce qui contribue à allonger leur durée de vie. 2) l'utilisation croissante de résines plastiques recyclées diminue la nécessité d'extraire du pétrole pour produire du plastique neuf. Cela représente une diminution de la production de gaz à effet de serre (GES) et de la contamination des eaux souterraines et des sols par des hydrocarbures, entre autres. 3) Le projet a permis de développer des habitudes de recyclage chez de nombreux producteurs acéricoles, qui auraient auparavant enfoui ou brûlé cette matière. Les volumes de tubulures apportés dans les points de dépôt de Chaudière-Appalaches, ou directement à l'usine d'Environek, augmentent d'année en année. Il reste toutefois beaucoup de travail à accomplir pour récupérer la tubulure de tous les producteurs de la région.

Par ailleurs, les tubulures récupérées et détournées de l'enfouissement ont été recyclées en plusieurs types de produits manufacturés : drains agricoles, bancs de parc, sièges de balançoires, contenants non alimentaires, tuteurs pour les arbres ou autres. Tous ces produits représentent autant de nouvelles opportunités commerciales qui auraient été perdues si les tubulures avaient été enfouies ou brûlées. Le développement de cette filière de recyclage pourra, à moyen ou à long terme, mener à l'augmentation de la capacité de

recyclage des matières plastiques ou à l'émergence de nouveaux conditionneurs de ces matières au Québec. Cela implique non seulement le maintien des emplois actuels, mais aussi la création potentielle de nouveaux emplois dans l'industrie du recyclage au Québec, avec les retombées économiques que cela implique.

La récupération des tubulures d'érablières par Environek a également un impact social positif sur la région de Chaudière-Appalaches. En effet, pratiquement tous les employés travaillant à l'usine d'Environek à Saint-Malachie sont des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles. La récupération de la tubulure permet donc à la fois d'intégrer ces personnes sur le marché du travail et de créer des emplois dans une région où les débouchés professionnels sont parfois limités pour les travailleurs non spécialisés.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

La personne à joindre afin d'obtenir des précisions supplémentaires au sujet du projet est Mathieu Caron.

Tél. : (418) 387-4003, poste 647

Adresse postale : 1332, boul. Vachon N., Sainte-Marie (Québec) G6E 1N3

Courriel : mathieuc@groupeaptas.com

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Le projet de récupération des tubulures d'érablières d'Environek a été réalisé en collaboration avec plusieurs organismes gouvernementaux, régionaux, municipaux et privés, sur les plans financier et opérationnel. Environek tient à remercier tous ces organismes, sans lesquels le projet n'aurait pu se concrétiser.

D'abord, Recyc-Québec a offert un soutien financier important à Environek pour l'acquisition de ses infrastructures et ses équipements de récupération et de recyclage.

En plus d'obtenir du soutien financier, Environek a bénéficié de la collaboration de plusieurs organismes à de multiples niveaux. L'UPA de la Chaudière-Appalaches a joué un rôle essentiel dans la réalisation du projet. D'abord, l'UPA a effectué de la sensibilisation auprès des entreprises acéricoles de Chaudière-Appalaches reconnues au MAPAQ, notamment en distribuant les dépliants d'information produits par Environek à ces entreprises. L'UPA a aussi contribué à l'élaboration de ces dépliants.

Un autre organisme qui s'est grandement impliqué dans la récupération des tubulures d'érablières est le Service GMR de la MRC de Bellechasse. En plus d'avoir été un interlocuteur important pour la conclusion d'une entente de récupération avec la MRC de Bellechasse, le service GMR a contribué à la création d'un dépliant d'information pour la MRC et a réalisé plusieurs initiatives d'information et de sensibilisation auprès des producteurs acéricoles, incluant une collecte spéciale gratuite de tubulures d'érablières dans plusieurs écocentres de Bellechasse en octobre 2017 et la diffusion de plusieurs articles d'information sur la tubulure dans des journaux régionaux.

Par ailleurs, Environek collabore activement avec toutes les MRC de Chaudière-Appalaches ayant conclu une entente avec l'entreprise, ainsi qu'avec la Municipalité de la Guadeloupe et deux organismes paramunicipaux de gestion des matières résiduelles, soit la Régie intermunicipale du comté de Beauce-sud (RICBS) et la Régie intermunicipale des déchets de L'Islet sud (Annexe 1). Environek a également conclu une entente de récupération avec Récupération Frontenac. Ces organismes et ces MRC disposent tous de points de dépôt pour les tubulures d'érablières et contribuent activement à informer les producteurs acéricoles sur la récupération de ces matières. Enfin, Environek collabore régulièrement avec les producteurs acéricoles et les manufacturiers de tubulures pour assurer le bon fonctionnement du système de récupération et de recyclage de ces matières et organiser des événements d'information et de sensibilisation, au besoin.

Ce projet a été réalisé en vertu du volet 3.1 « Approche régionale » du Programme Prime-Vert avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ANNEXE(S)

ANNEXE 1 : PORTRAIT ACTUEL DE LA RÉCUPÉRATION DES TUBULURES DANS CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le tableau 1 dresse le portrait global, à l'heure actuelle, de la récupération des tubulures d'érablières par Environek dans la région administrative Chaudière-Appalaches. Tel que l'indique le tableau, des ententes ont été conclues avec sept des dix MRC de la région; Environek vise la conclusion d'ententes avec deux autres MRC (Lotbinière et Les Etchemins) au cours de l'année 2018. La conclusion d'une entente avec la MRC de Lévis n'est pas prioritaire, étant donné le faible potentiel de récupération de tubulures d'érablières dans ce secteur; elle pourra toutefois se produire après la conclusion des deux autres ententes projetées.

Tableau 1. Récupération des tubulures d'érablières dans les dix MRC de Chaudière-Appalaches, en mars 2018

MRC	Entente de récupération avec Environek	Actions de gestion, récupération et sensibilisation	Point(s) de dépôt officiel(s)	Dépliant produit?	Ententes particulières sur le territoire de la MRC
Beauce-Sartigan	Oui. Entente entre Environek et la Régie intermunicipale du comté de Beauce-sud (RICBS).	1) Création d'un point de dépôt officiel pour la tubulure.	1) Écocentre de Saint-Côme-Linière 695, rang Saint-Joseph Saint-Côme-Linière (Qc) GOM 1J0 2) Écocentre de la Guadeloupe Parc industriel, 8 ^e rue Est La Guadeloupe (Qc)	Oui. Dépliant pour l'écocentre de Saint-Côme-Linière.	Oui. Entente particulière avec la Municipalité de La Guadeloupe (point de dépôt pour la tubulure sur le territoire de la municipalité), qui ne fait pas partie de l'entente générale.
Bellechasse	Oui. Entente entre Environek et le service de Gestion des matières résiduelles de la MRC.	1) Création d'un point de dépôt officiel pour la tubulure; 2) Collecte spéciale gratuite de tubulure dans plusieurs écocentres de la MRC, du 23 au 27 octobre 2017; 3) Capsules d'information sur la récupération de la tubulure dans les journaux locaux (St-Nérée, St-Anselme, etc.).	1) Service GMR de la MRC de Bellechasse 50, 1 ^{er} rang Nord-Est Armagh (Qc) GOR 1A0	Oui. Dépliant pour le service GMR de la MRC.	Non. L'entente a été conclue entre la MRC et Environek.

MRC	Entente de récupération avec Environek	Actions de gestion, récupération et sensibilisation	Point(s) de dépôt officiel(s)	Dépliant produit?	Ententes particulières sur le territoire de la MRC
La Nouvelle-Beauce	Oui. Entente entre Environek et la MRC.	1) Création d'un point de dépôt officiel pour la tubulure.	1) Éco-centre régional de la Nouvelle-Beauce 1690, boulevard Vachon Nord Sainte-Marie (Qc)	Oui. Dépliant pour l'éco-centre de Sainte-Marie.	Non. L'entente a été conclue entre la MRC et Environek.
Les Appalaches	Oui. Entente d'Environek avec Récupération Frontenac.	Pas pour le moment.	1) Services Sanitaires Denis Fortier 3878, boulevard Frontenac Est Thetford Mines (QC)	Pas pour le moment. Possibilité pour le début 2018.	Oui. L'entente avec Environek ne concerne que Récupération Frontenac, et non l'ensemble de la MRC.
Les Etchemins	Pas pour le moment. Possibilité d'ici les premiers mois de 2018.	1) Capsules d'information sur la récupération de la tubulure dans les journaux locaux (diffusées en collaboration avec la MRC de Bellechasse).	Pas pour le moment. Sera confirmé à la conclusion d'une entente.	Non. Intérêt à évaluer si une entente est conclue.	Non, car aucune entente pour le moment.
Lévis	Pas pour le moment. Faible potentiel de récupération de tubulure.	Pas pour le moment.	Pas pour le moment et aucun n'est prévu à court terme.	Pas pour le moment. Un dépliant pourrait être produit en cas d'entente.	Non, car aucune entente pour le moment.
L'Islet	Oui. Entente entre Environek, la MRC et la Régie intermunicipale des déchets de l'Islet sud.	1) Création de deux points de dépôt officiels pour la tubulure; 2) Tri de la tubulure à l'écocentre de L'Islet.	1) Écocentre de Sainte-Perpétue 2, rang Brise-Culotte Sainte-Perpétue (Qc) 2) Écocentre de L'Islet 451, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (Qc)	Oui. Dépliants pour Les Écocentres de Sainte-Perpétue et de L'Islet .	Non. L'entente avec Environek concerne toute la MRC.

MRC	Entente de récupération avec Environek	Actions de gestion, récupération et sensibilisation	Point(s) de dépôt officiel(s)	Dépliant produit?	Ententes particulières sur le territoire de la MRC
Lotbinière	Pas pour le moment. Possibilité d'ici les premiers mois de 2018.	1) Collecte des plastiques agricoles, qui pourrait être élargie à la tubulure; 2) Ancien point de dépôt de tubulures fermé en 2006, au LET de Saint-Flavien (pourrait être réactivé).	Pas pour le moment. Sera confirmé à la conclusion d'une entente.	Pas pour le moment. Intérêt de la MRC à évaluer après la conclusion d'une entente.	Non, car aucune entente pour le moment.
Montmagny	Oui. Entente entre Environek et la MRC. La MRC expédiait déjà de la tubulure récupérée à l'usine d'Environek avant la conclusion de l'entente.	1) Campagne de sensibilisation des acériculteurs au recyclage de la tubulure, par envoi personnalisé, en 2017; 2) Projet pilote de récupération de la tubulure à Sainte-Lucie-de-Beauregard, à l'automne 2017.	Pas pour le moment, mais nouveau point de dépôt prévu à l'été 2018. Sera confirmé à la conclusion d'une entente.	Pas pour le moment. Intérêt de la MRC à évaluer après l'instauration du point de dépôt officiel.	Non, l'entente a été conclue entre la MRC et Environek.
Robert-Cliche	Oui. Entente entre Environek et la MRC.	1) Création d'un point de dépôt officiel pour la tubulure.	1) Écocentre de Beauceville 184, 181 ^e Rue, Beauceville (Qc)	Oui, dépliant pour l'Écocentre de Beauceville.	Non. L'entente avec Environek concerne toute la MRC.

ANNEXE 2 : DÉPLIANT GÉNÉRAL D'INFORMATION D'ENVIRONEK

RÉCUPÉRATION DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Saviez-vous que les tubulures d'érablières désuètes peuvent être entièrement recyclées? Environek possède l'équipement nécessaire au traitement et à la transformation de cette matière pour le recyclage.



Dans une érablière, la durée de vie des tubulures est de 10 à 15 ans. Par conséquent, cela représente plus de 2 600 tonnes de ce type de matière résiduelle chaque année au Québec, soit l'équivalent de près de huit piscines olympiques!

Les tubulures sont composées de plusieurs matières recyclables :

- Métallocène
- Polyéthylène (MDPE)
- Polymère (PVC)
- Nylon

Environek en fait le tri et transforme ces différentes matières en granules. Par la suite, les granules serviront à la fabrication de différents objets tels des drains agricoles, des contenants en plastique, des accessoires pour les jeux dans les parcs, etc.

Vous voulez vous départir de vos tubulures de façon écologique et responsable? Environek travaille en partenariat avec les intervenants municipaux du Québec pour gérer ces matières. Nous vous invitons donc à communiquer avec votre MRC pour connaître le service offert.

Vous pouvez également apporter votre tubulure directement à notre usine de Saint-Malachie, en prenant rendez-vous avec nous avant de livrer au 418 387-4003.

environek
Récupération et transformation

Parce que l'environnement est au cœur de nos préoccupations, donnez une seconde vie à votre matériel.



RÉCUPÉRATION DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

915, route Henderson
Saint-Malachie (Québec) G0R 3N0

T 418 387-4003 | 1 800 463-8947
Info@cartonek.com • environek.com

environek.com

3 OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

1. MONTANT REMIS SELON LE TONNAGE

Si vous avez retiré la broche, les raccords et les chalumeaux à partir des tuyaux maîtres et des tubes de dimension 5/16, nous vous remettons un montant de 250 \$/tonne métrique, payable dans les 20 jours suivant la réception.



2. AUCUNS FRAIS

Nous recevons, à notre usine, votre tubulure à coût zéro si vous avez retiré la broche sur les tuyaux maîtres et que les diverses composantes sont encore présentes (ex. : raccords, chalumeaux, etc.).



3. COÛTS FACTURÉS

Vous serez facturé 100 \$/tonne métrique s'il y a de la broche sur les tuyaux maîtres lors de la livraison de votre tubulure à notre usine.



ANNEXE 3 : DÉPLIANTS D'INFORMATION POUR LES MRC PARTENAIRES

SAVIEZ-VOUS QUE
Le remplacement de la tubulure d'une érablière de :

4 000 ENTAILLES
produit environ
1 TONNE
DE PLASTIQUE

RÉCUPÉRATION DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 - Approche régionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

UPA L'Union des producteurs agricoles

environek Régénérer et transformer

Québec

215,9 mm

ÉCO-CENTRE DE SAINTE-PERPÉTUE

2 OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

1 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'ÉCO-CENTRE DE SAINTE-PERPÉTUE

Coordonnées :
2, rang Brise-Culotte, Sainte-Perpétue
Téléphone : 418 359-0110

Heures d'ouverture :
DU 1^{er} MAI AU 31 OCTOBRE
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h
Samedi : 8 h à 12 h
Dimanche : Fermé

DU 1^{er} NOVEMBRE AU 30 AVRIL
Fermé

Tarif 2017 :
80 \$/tonne

Mode de paiement :
Pas de paiement sur place. Paiement par chèque à la suite de la réception de la facture.

Si possible, enlever les broches. Elles peuvent également être apportées à l'Éco-centre.



2 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'USINE environek

Sur rendez-vous

Coordonnées :
915, route Henderson, Saint-Malachie
Téléphone : 418 387-4003

Voir le dépliant ci-joint pour connaître les modalités



SAVIEZ-VOUS QUE

Le remplacement de la tubulure d'une érablière de :

4 000 ENTAILLES
produit environ
1 TONNE
DE PLASTIQUE?

Plus de **2 600 TONNES**
de tubulures d'érablières sont
remplacées chaque année au
Québec, soit l'équivalent de
près de **8 PISCINES**
OLYMPIQUES?

RÉCUPÉRATION DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 - Approche régionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



L'Union des
producteurs
agricoles

environek
Récupération et transformation

Québec

Service GMR
MRC de Bellechasse



Service GMR de la MRC de Bellechasse
50, 1^{er} Rang Nord-Est
Armagh (Québec) G0R 1A0
418 466-2495
www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr

**SERVICE GMR DE LA
MRC DE BELLECHASSE**

2 OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

1 ALLER PORTER LA TUBULURE AU SERVICE GMR

📍 Coordonnées :

50, 1^{er} Rang Nord-Est
Armagh (Québec)
Téléphone : 418 466-2495

🕒 Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h
Appeler 24 h à l'avance

💰 Tarifs :

1) Sans métal sur les tuyaux maîtres,
mais chalumeaux et raccords toujours
présents : 50 \$/tonne

2) Avec métal : 115 \$/tonne

Modes de paiement :

Chèque et argent comptant

COLLECTE SPÉCIALE DE TUBULURE OFFERTE GRATUEMENT

Lundi 23 octobre 2017

Service GMR, Armagh
8 h à 16 h

Mardi 24 octobre 2017

Écocentre Saint-Gervais
8 h à 16 h

Mercredi 25 octobre 2017

Écocentre Honfleur
19 h à 20 h 30

Jeudi 26 octobre 2017

Écocentre Saint-Damien
8 h à 16 h

Vendredi 27 octobre 2017

Écocentre Saint-Léon
13 h à 17 h

2 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'USINE

environek
Récupération et transformation

📍 Sur rendez-vous

📍 Coordonnées :

915, route Henderson, Saint-Malachie
Téléphone : 418 387-4003

Visitez notre site Web
pour connaître les modalités

environek.com/tubulures



SAVIEZ-VOUS QUE

Le remplacement de la tubulure d'une érablière de :

4 000 ENTAILLES
produit environ
1 TONNE
DE PLASTIQUE

RÉCUPÉRATION DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 31 - Approche régionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



environek
Régénération et développement

Québec

ÉCO-CENTRE DE BEAUCEVILLE

2 OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

1 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'ÉCO-CENTRE DE BEAUCEVILLE

Coordonnées :
184, 181^e Rue, Beauceville
Téléphone : 418 774-5275



Heures d'ouverture :
DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE
Lundi au vendredi : 7 h à 18 h
Samedi : 8 h à 16 h 30
Dimanche : Fermé

DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS
Lundi au vendredi : 7 h à 18 h
Samedi et dimanche : Fermé

Tarif 2017 :
94 \$/tonne + taxes
Prix sujet à changement au cours de l'année 2017.

Mode de paiement :

Débit, Visa et MasterCard acceptés.
Pas d'argent comptant.

Si possible, séparer les tuyaux maîtres de la tubulure 1/2".

2 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'USINE **environek**

Sur rendez-vous

Coordonnées :
915, route Henderson, Saint-Malachie
Téléphone : 418 387-4003

Voir le dépliant ci-joint pour connaître les modalités



SAVIEZ-VOUS QUE

Le remplacement de la tubulure d'une érablière de :

4 000 ENTAILLES
produit environ
1 TONNE
DE PLASTIQUE

RÉCUPÉRATION DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 31 - Approche régionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



environnek
Régénération et innovation

Québec

ÉCO-CENTRE DE L'ISLET

2 OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

1 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'ÉCO-CENTRE DE L'ISLET

Coordonnées :
451, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet
Téléphone : 418 234-6312



Heures d'ouverture :

DU 19 AVRIL AU 3 DÉCEMBRE

Mardi au jeudi : 12 h à 17 h

Vendredi : 9 h à 17 h

Samedi : 9 h à 16 h

Dimanche et lundi : Fermé

DU 4 DÉCEMBRE AU 18 AVRIL
Fermé

Tarif 2017 :

Gratuit

Matériel accepté pour les entreprises acéricoles de Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Aubert et Saint-Cyrille seulement.
La tubulure ne doit contenir aucune broche.

2 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'USINE environnek

Sur rendez-vous

Coordonnées :
915, route Henderson, Saint-Malachie
Téléphone : 418 387-4003

Voir le dépliant ci-joint pour connaître les modalités



SAVIEZ-VOUS QUE

Le remplacement de la tubulure d'une érablière de :

4 000 ENTAILLES
produit environ
1 TONNE
DE PLASTIQUE

RÉCUPÉRATION DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 - Approche régionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



environek
Récupération et transformation

Québec

ÉCOCENTRE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

2 OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

1 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'ÉCOCENTRE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

Coordonnées :
695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière
Téléphone : 418 685-2230
Sans frais : 1 877 685-2230



Heures d'ouverture :

DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h 30
Samedi : 8 h à 11 h 30
Dimanche : Fermé

DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h 30
Samedi et dimanche : Fermé

Tarif 2017 :

131,24 \$/tonne (sans broches)
231,24 \$/tonne (avec broches)

Mode de paiement :

Débit, Visa, MasterCard, chèque et argent comptant acceptés.

2 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'USINE ENVIRONEK

Sur rendez-vous

Coordonnées :
915, route Henderson, Saint-Malachie
Téléphone : 418 387-4003

Voir le dépliant ci-joint pour connaître les modalités



SAVIEZ-VOUS QUE

Le remplacement de la tubulure d'une érablière de :

4 000 ENTAILLES
produit environ
1 TONNE
DE PLASTIQUE

RÉCUPÉRATION DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 - Approche régionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



environek
Régénération et développement

Québec

ÉCO-CENTRE DE SAINTE-MARIE

2 OPTIONS S'OFFERENT À VOUS :

1 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'ÉCO-CENTRE DE SAINTE-MARIE

Coordonnées :
1690, boulevard Vachon Nord
Sainte-Marie
Téléphone : 418 389-0594 ou
418 389-4310



Heures d'ouverture :
DU 1^{er} AVRIL AU 30 NOVEMBRE
Lundi au vendredi : 7 h à 18 h
Samedi : 8 h 30 à 16 h 30
Dimanche : Fermé

DU 1^{er} DÉCEMBRE AU 31 MARS
Lundi au vendredi : 8 h à 18 h
Samedi et dimanche : Fermé

Tarif 2017 :
94 \$/tonne + taxes
Prix sujet à changement au cours de l'année 2017.

Mode de paiement :
Débit, Visa et MasterCard acceptés.
Pas d'argent comptant.

Si possible, séparer les tuyaux maîtres de la tubulure 1/4".

2 ALLER PORTER LA TUBULURE À L'USINE

Sur rendez-vous

Coordonnées :
915, route Henderson, Saint-Malachie
Téléphone : 418 387-4003

Voir le dépliant ci-joint pour connaître les modalités

